



Il n'est pas un musulman qui fasse les ablutions et les fasse correctement, puis se lève et accomplisse deux cycles de prière, en y consacrant son visage et son cœur, sans que le Paradis ne lui soit garanti !

Uqbah ibn 'Âmir (qu'Allah l'agrée) relate : « Nous étions chargés de garder les chameaux et quand vint mon tour, je les fis rentrer en fin d'après-midi. Je pus voir le Prophète (sur lui la paix et le salut) debout en train de parler aux gens et pus entendre de sa part les mots suivants : « Il n'est pas un musulman qui fasse les ablutions et les fasse correctement, puis se lève et accomplisse deux cycles de prière, en y consacrant son visage et son cœur, sans que le Paradis ne lui soit garanti ! » Je dis alors : « Magnifique ! » Et quelqu'un, devant moi, dit : « Celle d'avant était encore plus magnifique ! » Je regardai et vis 'Umar, qui me dit : « Je t'ai vu arriver tantôt ; il a dit : " Il n'en est pas un parmi vous qui fasse méticuleusement les ablutions et dise ensuite : ' Je témoigne qu'il n'est de divinité qu'Allah et que Muḥammad est son serviteur et son Messager ', sans que les huit portes du Paradis ne lui soient ouvertes, et il entrera par celle qu'il désire. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Ce hadith relate les paroles qu'il est bon de prononcer après l'ablution. 'Uqbah ibn 'Âmir dit : « Nous étions chargés de garder les chameaux et quand mon tour vint » : cela signifie qu'ils gardaient leurs chameaux en alternance. Plusieurs personnes rassemblaient leurs chameaux pour que chaque jour, l'un d'entre eux les garde. Cette façon d'agir les soulageait et leur permettait de vaguer à leurs occupations. « Je les fis rentrer en fin d'après-midi » : je les ai renvoyés dans leur enclos en fin de journée. Ainsi, j'en ai fini avec eux et j'ai pu m'asseoir dans le cercle du Prophète (sur lui la paix et le salut). « ...puis accomplit deux cycles de prière en y consacrant son visage et son cœur » : par ces deux mots, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a mentionné toutes les catégories de la retenue et du recueillement, car la retenue est du domaine des membres et le recueillement du domaine du cœur. « Magnifique ! » : quelle magnifique parole ! Quelle magnifique leçon ! Quelle magnifique annonce ! Quelle magnifique pratique culturelle ! Elle est magnifique de plusieurs points de vue : elle est facile, chacun peut l'accomplir sans difficulté et elle rapporte une grande récompense. « Tantôt » : il y a peu. «...qui fasse méticuleusement les ablutions » : le rapporteur relate deux termes mais ils ont le même sens : il les fait méticuleusement et fait ce qui est recommandé de sorte que chaque membre reçoive l'eau comme il se doit. Il est donc recommandé à celui qui fait l'ablution de dire juste après : « Je témoigne qu'il n'est de divinité qu'Allah, Seul et sans égal et je témoigne que Muḥammad est Son serviteur et Son Messager » et d'y ajouter : « Ô Allah ! Fais que je sois parmi ceux qui se repentent et qui se purifient. » Il est bon d'y ajouter

également : « Gloire et pureté à Toi, ô, Allah! Et loué sois-Tu ! Je témoigne qu'il n'est de divinité que Toi, Seul et sans égal, j'implore Ton pardon et me repens à Toi. »

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/8388>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

